

Rassemblement pour défendre les libertés en Tunisie

mardi 25 juin 2013, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 25 juin 2013).

TUNISIE

Pour défendre les libertés et exiger leur garantie dans la nouvelle Constitution

Nous vous appelons à un rassemblement

Mardi 25 juin 2013, à 18h30

Fontaine des Innocents

Paris (métro Les Halles ou Châtelet)

Les libertés menacées en Tunisie

https://www.facebook.com/events/586363441407793/586363444741126/?notif_t=event_mall_comme
[nt](#)

Alors que le « débat » fait rage à l'Assemblée nationale constituante (ANC) et qu'une tendance préfère insister sur les avancées et les progrès en matière de droits de l'homme et de libertés, la réalité sur le terrain nous rappelle qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. En effet, en attendant la mise en place de l'organisme supposé garantir l'indépendance de la justice, les tribunaux ne cessent de prononcer des peines totalement disproportionnées au regard des actes commis.

Le 12 juin 2013, trois Femmes européennes ont été condamnées à quatre mois de prison ferme pour « atteinte à la pudeur, aux bonnes mœurs et à l'ordre public ». Amina, quant à elle, risque d'être condamnée à six ans de prison pour un tag commis près du cimetière de Kairouan.

Le 13 juin 2013, c'est au tour du rappeur Weld El 15 (Alaa Yaacoub) d'être condamné, par le tribunal de Ben Arous, à deux ans de prison ferme pour une chanson qui s'en prend à la police. Dans la salle d'audience et près du tribunal, la police s'en est brutalement prise à des journalistes, dont certains risquent des procès.

En avril 2012, déjà, le tribunal de Mahdia avait condamné deux jeunes, Ghazi Beji et Jabeur Mejri, à sept ans et demi de prison et 1200 dinars d'amende pour « atteinte à la morale, diffamation et trouble à l'ordre public » - en fait, pour avoir publié des écrits et des dessins blasphématoires. Aujourd'hui, Jabeur Mejri croupit en prison alors que Ghazi Beji, en fuite depuis le 9 mars 2012, a obtenu tout récemment l'asile politique en France.

On peut multiplier les exemples... La sévérité dont ont fait preuve les tribunaux dans ces trois procès cache mal une « justice » des « deux poids, deux mesures ». Pour mémoire :

En mai 2013, et après un interminable marathon, le procès, intenté par deux jeunes étudiantes en niqab contre le doyen de la Faculté Manouba, Habib Kazdaghli, pour des faits qui remontent à mars

2012, après une occupation musclée de son bureau, a fini par reconnaître les deux étudiantes coupables et les a condamnées à deux mois de prison avec sursis, et le Parquet a fait appel contre l'acquittement du doyen Kazdaghli.

Le 28 mai 2013, c'est au tour du tribunal de première instance de Tunis de rendre son verdict dans l'affaire de l'incendie de l'ambassade des Etats-Unis : deux ans de prison avec sursis.

Là encore, on peut multiplier les exemples, comme celui de tel fonctionnaire du ministère des Affaires religieuses qui a publiquement appelé au meurtre d'un ancien premier ministre, récemment acquitté en appel...

Le message est clair : des opinions, exprimées de manière pacifique, sont lourdement condamnées, alors que la violence verbale et physique dont font preuve les groupes extrémistes, les Ligues de protection de la révolution (LPR) et les sympathisants en général du parti au pouvoir a droit à plus de mansuétude et à des circonstances atténuantes auprès de certains tribunaux.

Les Tunisiennes et les Tunisiens attendent beaucoup de l'indépendance de la justice - d'une véritable justice fondée sur le respect du droit et sur l'égalité de traitement entre les citoyennes et les citoyens. Ils attendent notamment que soit, enfin, levé le voile sur les assassins de Chokri Belaïd et leurs commanditaires, et s'étonnent du peu d'empressement dont fait preuve l'instruction dans cette affaire.

Outre cette justice à deux vitesses, les violences exercées par la police à l'encontre de citoyens, de journalistes et des médias ne laissent pas d'inquiéter quant au sort réservé à nos libertés.

Constatant que :

- D'un pouvoir à l'autre, de Ben Ali aux islamistes, malgré la résistance de nombreux magistrats, les mêmes mœurs judiciaires continuent et la Justice semble juste avoir changé d'obédience politique.
- Alors que les Constituants ont consenti à insérer la liberté de conscience dans le projet de Constitution (après un long bras de fer il est vrai), on assiste à la mise en place rampante d'un insupportable ordre moral qui pénalise lourdement l'« insolence » et l'anticonformisme et se montre clément pour les fanatiques et les fauteurs de haine.
- Au-delà, la liberté d'expression des citoyens et des journalistes, si chèrement acquise, est de plus en plus menacée, dans la rue, sur les ondes et, si l'on n'y prend garde, demain dans les textes.

Tout en nous déclarant pleinement conscients de la nécessité de défendre l'Etat de droit et ses institutions, police, gendarmerie, armée, contre la violence et surtout contre le terrorisme, nous voulons des institutions républicaines au service de toutes et tous, inséparables de l'exercice des libertés fondamentales, comme la liberté d'expression et la liberté de conscience - dont la garantie absolue doit être inscrite dans les textes et dans la pratique.

Nous exigeons :

- La libération des personnes condamnées et détenues dans le cadre de ces affaires : Amina et les 3 Femen, le rappeur Waled 15 (Alaa Yaacoub), Jabeur Mejri... ;
- La révision du procès de Ghazi Beji et Jabeur Mejri ;
- L'arrêt de toutes les poursuites contre les journalistes (Hind Meddeb, ...) ;

- Une indépendance véritable de la justice dans l'immédiat en attendant sa consécration dans le texte constitutionnel ;
- La dissolution des LPR et de tous les groupes qui prêchent la violence.

Nous appelons l'ensemble des forces démocratiques à la plus grande vigilance face au glissement dangereux contre les libertés individuelles, contre la liberté de conscience et la liberté d'expression sous toutes ses formes en Tunisie.

Premiers signataires :

Organisations :

Agir pour le Changement et la Démocratie en Algérie - ACDA

AIDDA

AL Joumhouri France Nord

Al Massar France

AMDH-Paris - IDF

Appel de Tunisiens de France pour la République Citoyenne - ATUF

ASDHOM

Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie - ACORT

Association APEL - ÉGALITÉ

Association de Coopération Economique entre la France et la Tunisie - ACEFT

Association Démocratique des Tunisiens en France - ADTF

Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis - AFAPREDESA

Association des Femmes Migrantes

Association des Travailleurs Maghrébins en France -ATMF

Association des Tunisiens en France - ATF

Association des Tunisiens en Suisse - ATS

Association Vérité et Justice pour Farhat Hached - AVJFH

CEDETIM

Collectif 3C

Collectif des Femmes Tunisiennes

Comité Tunisien pour la défense des Libertés - CTDL

Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie -CRLDHT

Comité pour le Respect des Libertés et des Droits Humains au Sahara Occidental - CORELSO

EELV

Engagement Citoyen

Familiatouensa

Fédération des Tunisiens Citoyens des deux Rives - FTCR

Fédération pour une Alternative Sociale et Écologique - FASE

Femmes Plurielles

FIDH

FSU

Gauche Anticapitaliste

Les Alternatifs

Ligue des Droits de l'Homme - LDH

Manifeste des Libertés

Marche Mondiale des Femmes

Mouvement Citoyen des Tunisiens en France - MCTF

MRAP

Nidaa Tounes France Nord

Organisation Apposition et Engagement Civique

Parti Communiste Français

Parti de Gauche

Réseau Féministe « Ruptures »

Uni-E Vers Elles

Union des Travailleurs Immigrés Tunisien - UTIT

Union syndicale Solidaires

Personnalités (par ordre alphabétique) :

ABDESSAMAD Hichem historien

ABICHOU BEN MILOUD Sarra

ABICHOU Khaled - militant al Massar

AFAYA Kacem, secrétaire international UGTT

AFFES Hafedh , militant associatif

AGREBI Najoua juriste

AÏACH Pierre, sociologue

AÏCHOUNE Farid , journaliste

AKROUF Sanhaja militante associative

ALABDALA Hala, documentariste

ALLAL Brigitte professeur de lettres

ALLAL Lamia

ALLAL Tewfik, militant Associatif

AMARA Ahmed militant pour la citoyenneté et l'éducation populaire

AMMAR Samia , militante Al Massar

AMMOUR Samia, militante féministe internationaliste

ARIF Hakim, journaliste, Casablanca Maroc

AZAIEZ Nasr avocat

BAABOURA Nouredine, militant Associatif

BABA-AHMED khedidja, journaliste au Soir d'Algérie

BALTA Paul, journaliste

BALTAGI Abdellatif, militant Associatif

BARDI Houcine, avocat militant des Droits Humains CRLDHT

BECKER François, militant associatif

BÉJI Ghazi, libre penseur

BELAFREJ Anis, militant politique

BEN AMEUR Ali, militant associatif

BEN BARKA Béchir, universitaire

BEN BRIK Taoufik, journaliste, écrivain

BEN HAMIDA Abdelwahed, enseignant-chercheur Université Paris 6

BEN HAMIDA Jelloul, militant Associatif

BEN HENDA Mohamed, ATS

BEN HIBA Tarek, militant des droits de l'homme et de l'immigration, Conseiller régional Île-de-France

BEN SAID Mohamed

BEN SALEM Leila, militante associative

BEN YOUSSEF Adnane, secrétaire exécutif Al-Joumhourî France

BENNANI Ali

BENSLAMA Fethi, professeur de psychopathologie

BENSLAMA Raja, essayiste

BESSIS Sophie, Universitaire

BIACHE Roland, militant associatif

BILLON Alain, responsable Maghreb-Machrek au secteur International du PG

BOUMEDIENNE THIERRY Alima, ancienne Sénatrice

CALLES Alain, élu de Montreuil, écrivain

CHANSON-JABEUR Chantal, Chercheure, Université Paris 7 Diderot

CHAOUITE Abdellatif, militant associatif

CHARFI Faouzia, universitaire

CHENCHABI Hédi, militant associatif

CHERBIB Mouhieddine, militant des Droits Humains CRLDHT

CHERKI Alice, psychiatre, essayiste

COSSIN Michel

DACHRAOUI Sami, membre du Conseil Central Al Massar

DAHMANI Ahmed, universitaire

DAMAK Mohamed, responsable des relations extérieures Al Joumhourî - Fédération France Nord

DAOUD Zakia, journaliste, écrivain

DEUDON Catherine

DJADOURI Badreddine, conseiller en insertion

DRIDI Mohsen militant Associatif

DROULOUT JACK

DUBOSC Patrice, documentariste

DUVERGER Sylvia, journaliste, doctorante de Paris 8 (études de genre)

EL AMRI Aïda, militante associative

EL BAHRI Moncef, militant associatif

EL GHOUL Chafik, ancien adjoint au Maire de Villeneuve d'Ascq (Nord)

ELKHERCH Driss, militant associatif

ELLALA Mohamed Lakhdhar, membre du Bureau Politique d'El Massar - Tunisie

ELLOUMI Chedly, militant associatif

FAOUEL Raoudha militante associative FTCR- MCTF

FERJANI Cherif, professeur Lyon 2

FHAL Marie-Claire, militante associative, administratrice d'associations, fondatrice et présidente d'Honneur, médaillée par la Ville de Grenoble (38), retraitée du ministère de l'Éducation nationale, Officier de l'Ordre des palmes Académiques, Paris

FLISS Mohamed Salah, militant associatif et politique

GADHOUMI MRAD filigrane

GHALI Kamel, écrivain Poète

GLEIZES Jérôme, militant politique (EELV)

GROBON Guillemette, directrice artistique Lyon

GUEDOUAR-MOHAMED Amna, militante associative RESF - LDH , PG - FdeG Bagnolet.

HAJBI Nizar, journaliste

HAMDI Brahim, juriste

HAMROUNI Mohamed, militant associatif

HAMZA Sonia, militante associative

HARBI Mohammed, historien

HORCHANI Salah, universitaire, militant des Droits humains, Dijon/Tunis

Houda ZEKRI, militante associative, poète

IBERSIENE Saliha, informaticienne Paris

JOUABIA Mohamed, président de l'association populaire des Tunisiens en Corse

KAANICHE Habib

KACIMI Mohamed, écrivain

KAMARTI Saloua

KARABORNI Najet, militante associative, réalisatrice

KARKAR Hassane, militant associatif

KITAR Abderrazak, militant associatif

LABBIZE Souad, écrivain

LALAMI Ferial, sociologue

LECLERCQ Philippe, GA54-FASE

LECONTE Erick

LE MAREC Jean-Paul, militant associatif

LEBDI Safia , militante associative

LIMAM-TNANI Najet, universitaire

LINDENBERG Daniel

MAALI Mohamed, journaliste, écrivain démocrate

Maarek Gérard, urbaniste à la retraite

MAKNI Ahmed

MALIFAUD Jean, GA

MANCERON Gilles, historien militant des droits de l'homme

MARGATE Patrick, militant PCF

MARO Bernard, directeur de recherche au CNRS, Paris, France, Membre du bureau de « La Paix Maintenant »

MARTIN Myriam, GA

MEDDEB Abdelwaheb, écrivain

MEDDEB Hind , journaliste

MEZGHANI Ali, juriste

MILED Najet, Libraire

MIZOUNI Najet, universitaire

Monnier Claude

MSADEK Cherif

MUSTAPHA LOUIS-THERESE Ibticem, plasticienne

NANCY Hélène

NANCY Jean-Luc

OUARDA Habib, libraire militant associatif

OUESLATI Ramzi, militant associatif

OTHMANI Bisma, indépendante

PAILLER Aline, journaliste

RAHIM Rezigat, responsable associatif - Saint-Denis

RAZGALLAH Brahim, médecin

RIVET Daniel, historien

ROLLINDE Marguerite, chercheuse Université Paris 8

ROMEO Claudine, enseignante à l'Université Paris 1 (Panthéon/ Sorbonne)

SAADA Kathy, psychanalyste

SAADALLAH Nathalie, militante associative et El Massar

SAKKA Leila, coordinatrice Al Massar France

SAMARBAKSHI Lydia, responsable nationale du PCF aux questions internationales.

SCHMID Bernard, juriste

SEDIRI Slimane, technicien en informatique, représentant de l'association PER A PACE (POUR LA PAIX)

SELMY Youssef, membre de la fédération ALJOURHOURI, président de l'ATI-CDR (Association des Tunisiens de l'Isère Citoyens des Deux Rives)

SILEM Ali, artiste-peintre

SLAMA Hassen, universitaire, Palermo, Sicile, Italie

SMIDA Mohamed, militant associatif

SRAIEB Hédi , économiste Al Massar

TALEB IBRAHIM Khaoula i, universitaire, Algérie

Féthi, militant Associatif

VALENSI Françoise, médecin

WAFI Sabrine, militante Tunis

WHITNEY Anthony P. enseignant franco-américain, militant PCF 75

WILTORD Jeanne, psychanaliste

ZITOUNI Abdelkader

ZNIBER Abdallah, militant associatif
